

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept novembre à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Hypercourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LEBRUN, Maire de la Commune.

Présents : Monsieur Ghislain VERVAEKE, Monsieur Francis LELEU, Monsieur Jean- Luc BEKAERT, Madame Josiane COPPE, Monsieur Ludovic PATTE., Madame PETIT Francine, Monsieur LEBRUN Alain, Madame VASSEUR Agnès, Monsieur NUTTENS Olivier

Absents : Madame DUQUENNE Angélique, Monsieur Philippe VERRIER Monsieur TARGET Gauthier, Monsieur MARQUANT David, Monsieur DRYHNYEZ Julien.

Pouvoir : Monsieur FAVREL Michel a donné pouvoir à M. PATTE Ludovic.

En ouverture de séance, Monsieur Ludovic PATTE 1^{er} adjoint donne lecture du précédent procès-verbal (séance 11 septembre 2023), pour approbation., le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Travaux réparation d'un affaissement de chaussée route des flandres
- Autorisation environnementale pour exploiter un parc de 4 éoliennes HYPER-COURTENERGIES
- DETR 2024
- Bail à Monsieur POTEL
- Cadeau de départ de Madame LAVOINE
- Travaux sur la commune
- Questions et informations diverses

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE_nR), le Conseil Municipal accepte.

27/2023 : Travaux réparation d'un affaissement de chaussée route des flandres

Monsieur le Maire propose des travaux réparation d'un affaissement de chaussée « Route des Flandres » à OMIECOURT.

Monsieur le maire propose des devis de l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 19 874,40 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés ADOPTE le projet de de réparation d'un affaissement de chaussée « Route des Flandres » pour un montant de 19874,40 € TTC.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

28/2023 : Autorisation environnementale pour exploiter un parc de 4 aérogénérateurs et 2 postes de livraison à ABLAINCOURT-PRESSOIR et HYPERCOURT

Monsieur le Maire expose que la société HYPERCOURT ENERGIES a déposé en Préfecture une demande d'autorisation environnementale pour exploiter un parc de 4 aérogénérateurs et 2 postes de livraison à ABLAINCOURT-PRESSOIR et HYPERCOURT.

La demande d'autorisation a été soumise à une enquête publique du 12 octobre au 13 novembre 2023. Un commissaire enquêteur était à la disposition du public aux Mairie d'Ablaincourt-Pressoir et Hypercourt selon des horaires et dates précisées dans l'avis d'enquête publique du 24 août 2023.

Monsieur le maire informe qu'une délibération favorable avait été prise le 07 septembre 2018 (31/2018).

Monsieur le Maire invite le conseil Municipal à formuler un avis sur le projet. Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la société « SAS YPERCOURT ÉNERGIES » pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 1

DETR 2024

Monsieur le Maire informe que nous n'avons toujours pas connaissances du cahier des charges pour les demandes de subvention DETR 2024. Monsieur le Maire demande de faire des devis concernant les projets.

29/2023 : Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un bail à EARL POTEL (M.POTEL Johsua et M. POTEL Gabin) pour la parcelle ZH n°34

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur POTEL Didier va faire valoir ses droits à la retraite, ses fils reprennent l'activité et demande l'exploitation de la parcelle. La demande d'autorisation d'exploiter a été signée le 17 mars 2023.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer un bail de 12 ans avec EARL POTEL. Ce nouveau bail comprend la parcelle suivante :

ZH n° 34

Soit une superficie totale de 1ha 16 a 42 ca

Monsieur le Maire propose de fixer la valeur locative à 9,5 quintaux kilogramme de blé à l'hectare et 20% des taxes foncières.

Ce fermage sera annuellement révisé au regard de l'indice national des fermages.

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un bail rural pour la parcelle cadastrée ZH n°34 avec EURL POTEL.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

30/2023 : Cadeau de départ de Madame LAVOINE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Marchélepot-Misery organise le 18 novembre 2023, un pot de départ à la retraite de Madame LAVOINE Anne, institutrice pendant 36 années à l'école de Marchélepot.

Les communes membres du RPI s'associent pour ce cadeau.

Monsieur le Maire propose la somme de 100 euros pour le cadeau et la moitié de la somme pour l'achat des boissons et chouquettes.

La commune d'HYPERCOURT remboursera la somme à la commune de Marchélepot-Misery pour l'avance des frais.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

31/2023 : zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Ces ZAEnR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Il expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAEnR doit être transmise au plus tard le 31 décembre 2023 au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique dans la Somme.

Le Maire propose de ne pas déterminer de zones d'accélération des EnR pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte et décide de ne pas proposer de zones d'accélération des EnR sur la commune.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Travaux sur la commune

Monsieur Ludovic PATTE informe le Conseil Municipal qu'une réunion de présentation du lancement du futur RPC à Hypercourt aura lieu le Jeudi 23 novembre 2023 à 14h au siège de Terre de Picardie.

Monsieur Jean-Luc BEKAERT informe que les travaux de la mare à Hyencourt le Petit sont bientôt finis. Un espace de 80 cm a été laissé afin que les agents de la commune puissent passer pour nettoyer. Reste les clôtures à faire. Monsieur BEKAERT informe que la fille du propriétaire décédé au 8 rue du Bourg a reporté sa visite du 18 novembre concernant le problème avec les rats qui envahissent les voisins.

Monsieur LELEU Francis informe que les travaux de l'église de PERTAIN sont finis pour la partie de Monsieur LABAT, l'autre partie qui doit être faite par l'entreprise CMJ Terrassement sera faite courant 2024. L'horloge de l'église a été changée, mais un problème avec les cadrans à résoudre. Les étagères de l'atelier sont entrain d'être monté. Monsieur LELEU informe que la pluie tombe dans quelques endroits de l'atelier.

Monsieur le Maire informe que les travaux d'effacement de réseau à Hyencourt le Grand ne sont toujours pas finis.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si les convocations des réunions de conseil peuvent leur être envoyées par mail les prochaines réunions.

Monsieur le Maire informe que Madame FERU qui fait le nettoyage de la salle à Hyencourt le Grand ne pourra plus intervenir après le 30 novembre 2023 car somme emploi service ne peut plus prolonger son contrat suite à une nouvelle loi (maximum 2 ans) ainsi que Monsieur BEAU à partir juillet 2024.

Monsieur VERVAEKE Ghislain informe que les travaux du logement à OMIECOURT sont commencés.

Madame Francine PETIT constate que les membres du conseil municipal étaient peu nombreux lors de la journée du patrimoine à l'église d'OMIECOURT.

Questions diverses :

Fin de séance 21h00

N° Délibération	Objet de la délibération	N° Page
27/2023	Travaux réparation d'un affaissement de chaussée route des Flandres	23
28/2023	Autorisation environnementale pour exploiter un parc de 4 aérogénérateurs et 2 postes de livraison à ABLAIN-COURT-PRESSOIR et HYPERCOURT	23
29/2023	Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un bail à EARL POTEL (M.POTEL Johsua et M. POTEL Gabin) pour la parcelle ZH n°34	24
30/2023	Cadeau de départ de Madame LAVOINE	24
31/2023	Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)	25

Le Maire,

Le secrétaire de séance,